




Programme de la formation

ACCOMPAGNEMENT VAE - PROGRAMME B+ (3H D'ACCOMPAGNEMENT AU JURY VAE)

-  Formation tutorée à distance
-  3 heures
-  Tout public
-  360 € Net de taxe par participant

Description courte

La Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) vise à obtenir un diplôme par le biais de son expérience professionnelle. Elle est accessible à tous dès lors que l'on respecte les prérequis légaux (au moins 1607 heures d'expérience en lien avec la certification visée) mais le niveau d'exigence, l'intensité et la difficulté de ce parcours sont à bien prendre en compte pour ceux qui l'envisagent. Ultime étape de la démarche VAE, l'oral VAE en est aussi l'étape la plus importante. C'est en effet votre entretien qui va déterminer le jury VAE à vous attribuer le diplôme visé. Notre accompagnement vous aide à préparer cet instant crucial sur le fond comme sur la forme.

Profil des participants

- Tout candidat à la VAE désireux de préparer son oral VAE
- La formule B+ est adaptée à tous les candidats à la VAE (tous diplômes, tous niveaux, tous domaines). Elle comprend 3H00 d'accompagnement distanciel personnalisé avec un accompagnateur(trice) VAE référent pour vous sensibiliser aux attendus et vous entraîner autour de mises en situations personnalisées

Prérequis

- Justifier d'une preuve de recevabilité favorable d'un certificateur VAE (pour bénéficier d'une prise en charge CPF)
 - Pré-requis informatiques : Disposer d'une (bonne) connexion internet et d'un ordinateur avec micro et webcam.
 - Prendre connaissance, accepter et signer les CGU/CGV de moncompteformation.gouv.fr en cas de prise en charge CPF et/ou prendre connaissance et signer la « convention d'accompagnement » (à laquelle sont annexées le présent programme, les CGV et les fiches de travail), constituant un engagement réciproque entre le candidat et l'accompagnateur. Cette documentation précise : * les finalités de l'accompagnement et les objectifs pédagogiques et méthodologiques * le rôle de chaque partie : l'accompagnateur apporte ses compétences méthodologiques, le candidat est acteur de sa démarche : il est responsable de son organisation de ses décisions, du lien avec le certificateur et seul auteur de ses productions (Livret 2, éventuel PowerPoint de présentation orale) * l'organisation de l'accompagnement et son cadre temporel, révisable à la demande du candidat ou de l'accompagnateur * l'adaptation de la prestation d'accompagnement au regard des besoins exprimés par le candidat * le respect des règles de confidentialité.
-

Objectifs

- Se préparer à l'oral jury VAE et notamment :
 - - Comprendre les enjeux et attendus de l'oral VAE
 - - Préparer et réussir sa présentation orale VAE
 - - Réussir la phase d'échange avec le jury

Contenu

- ACCOMPAGNEMENT AU JURY ORAL VAE
 - Appréhender les attendus du jury VAE spécifiques à votre certificateur (déroulement de l'épreuve, composition, attentes et objectifs du jury, ...).
 - Identifier les principaux facteurs de réussite et d'échec d'un oral VAE (techniques de gestion de stress, attitudes et comportements à privilégier, ...).
 - S'il vous est demandé, préparer un support PowerPoint percutant, valorisant votre parcours VAE et vos compétences en lien avec le référentiel du diplôme préparé.
 - Préparer votre entretien lors d'oraux blancs individuels. Chaque oral blanc est suivi d'un débriefing par votre accompagnateur VAE vous permettant d'identifier vos points forts et vos axes d'amélioration sur le fond et sur la forme. Transmission d'une grille de synthèse à l'issue de l'oral blanc pour vous poursuivre vos entraînements.
- IMPORTANT
 - L'accompagnement VAE proposé par le cabinet Jacef est accessible pour tous les niveaux, domaines et types de certifications (titres, diplômes) enregistrées au RNCP et accessibles par la VAE.
 - Le candidat déclare être expressément informé que la prestation d'accompagnement à la VAE proposée par le cabinet Jacef au tarif affiché ne comprend pas les frais certificateurs (exemples : frais d'inscriptions obligatoires + ensemble des frais éventuels appliqués par les certificateurs de type frais de recevabilité, frais d'organisation de jury, frais d'accompagnement obligatoire par le certificateur, etc.). Ces tarifs sont définis par le certificateur et sont à prendre en charge directement par le candidat.

Pédagogie et organisation

- Nous proposons un accompagnement de 3H00 (rythme défini avec vous en fonction de vos besoins et contraintes) en visio-conférence. Moyens pédagogiques : - Supports méthodologiques. - Suivi/coaching par un(e) accompagnateur(trice) VAE lors d'un oral blanc individuel (avec débriefing et transmission d'une grille de synthèse à l'issue de l'oral blanc) en visio-conférence. - Lorsque cela est possible, participation à des ateliers collectifs avec d'autres candidats VAE pour mutualiser vos entraînements et retours d'expériences.
- Nous favorisons une posture d'accompagnateur(trice) VAE de type coach-facilitant, bienveillant et responsabilisant pour vous permettre de comprendre de vous approprier la méthodologie VAE propre à l'oral de jury VAE.
- Enfin, nous mettons à votre disposition des ressources (de type supports méthodologiques) ; et lorsque cela est possible des ateliers collectifs avec d'autres candidats VAE afin de mutualiser les retours d'expériences et bonnes pratiques.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- Résultats attendus à l'issue de la formation

-
- L'accompagnement tant méthodologique que motivationnel permet d'optimiser ses chances de réussite d'obtention de la certification visée (validation auprès du certificateur choisi par le candidat).

Modalité d'obtention

- La certification (diplôme visé) s'obtient à partir de l'analyse des éléments préparés par le candidat à l'aide de l'accompagnement VAE : dossier VAE + jury oral. Au regard de ces éléments, le jury VAE (organisé par le certificateur) prononce, en toute souveraineté, une décision sur l'obtention de la certification qui peut être : - totale : la certification vous est délivrée : Félicitations ! - partielle : la certification vous est délivrée partiellement. Le jury VAE vous propose alors un plan d'actions personnalisé (exemples : réécrire tout ou partie du livret VAE, repasser l'oral, suivre une formation spécifique, ...) pour vous permettre d'obtenir les modules manquants - nulle : la certification vous est refusée

Détails sur la certification

- Accompagnement VAE pour toutes certifications (tous diplôme, tous domaines, tous niveaux)

Mode de validation

- Évaluation de la progression pédagogique du candidat à l'issue de chaque rendez-vous (compte-rendu personnalisé par mail)
- Évaluation de la satisfaction des participants : Questionnaire à chaud tout au long de l'accompagnement VAE, rendez-vous de suivi individuel (à froid).
- Remise d'une attestation d'assiduité à la fin du parcours.

Financements possibles

Éligible CPF

Modalités et délai d'accès

15 jours

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour respecter le délai légal de rétractation, le d'accès à l'accompagnement VAE est de 15 jours minimum après contractualisation (nous ne proposons pas de dates fixes mais des entrées permanentes, sur demande). En fonction des périodes, les délais moyens d'accès sont de 15 à 45 jours pour tenir compte de la réservation du centre équestre et de la mise à disposition des formateurs / accompagnateurs. Par ailleurs, nos accompagnements Équi-VAE sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Si vous disposez d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), signalez-le à votre interlocuteur pour activer le dispositif Ressources Handicap Formation (RHF) qui nous permettra d'aménager au mieux votre parcours. Notez également que sur un plan logistique, les locaux et matériels mobilisés pour l'équi-VAE ne sont pas adaptés à l'intégralité des situations personnelles. Nous sommes bien sûr à l'écoute de toutes vos demandes pour adapter notre accueil et accompagnement et/ou vous réorienter le cas échéant.

Intervenant

- Accompagnateur(trice) VAE formé(e) et expérimenté(e) en accompagnement VAE parmi notre équipe pédagogique. - Responsable pédagogique : Julien Acard est titulaire d'un Master 2 Sciences de

l'éducation - Ingénierie de la Formation et des Compétences obtenu par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE) à l'Université de Strasbourg. Après 10 ans d'expérience dans les métiers de la force de vente et du management d'équipes et de projets, il crée le cabinet Jacef en 2013. Sa riche expérience en formation et accompagnement pour adultes assure aux participants une approche pragmatique, ludique et conviviale de l'accompagnement.
